





---

# UN PLAN D'ACTION STRATEGIQUE OPERATIONNEL POUR LA GIZC EN MEDITERRANEE

---

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Quelques éléments chronologiques sur la GIZC dans la région méditerranéenne

La démarche GIZC a été identifiée il y a plus de deux décennies dans la région méditerranéenne comme une réponse majeure à la pression croissante liée au développement des zones côtières. Un ensemble de politiques, recommandations, programmes et projets (tels que les PAC) et d'instruments ont ainsi été développés et mis en œuvre.

La GIZC est aujourd'hui utilisée dans le monde entier. Toutefois, cette mise en œuvre cohérente et complète à l'échelle régionale est un défi toujours d'actualité. Dès lors la stratégie méditerranéenne pour la GIZC s'engage conformément à la demande formulée dans le PAM Phase II, selon laquelle la GIZC va devenir l'approche commune pour résoudre les problèmes des zones côtières méditerranéennes.

Aussi, lors de la réunion de 2003 des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, des recommandations ont été formulées s'adressant tant aux Parties Contractantes qu'au Secrétariat concernant les futures activités en gestion côtière et les PAC dans le cadre du PAM. Il a été demandé au Secrétariat (CAR/PAP) "d'élaborer, en consultation avec les parties prenantes régionales et en coordination avec l'Unité MED et les composantes concernées du PAM, la stratégie régionale de gestion intégrée des zones côtières et de PAC, en assurant un solide effet de synergie avec la Stratégie méditerranéenne de développement durable".

L'importance du développement durable pour les régions côtières et la nécessité d'une approche stratégique et d'un cadre cohérent associé a été réitérée dans la Déclaration de Catane lors de la 13<sup>ième</sup> réunion des Parties Contractantes (2003). Il a été recommandé de préparer une stratégie régionale pour la GIZC ainsi qu'un cadre légal régional.

Puisque ni le Protocole GIZC qui annonce cette stratégie GIZC méditerranéenne (art. 15) ni la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) ne sont encore prêts, ce document propose un plan d'action stratégique opérationnel pour la GIZC en Méditerranée. Il sera révisé lorsque le Protocole GIZC sera adopté et sera rattaché à la SMDD.

### 1.1 BUT DE LA STRATEGIE

La présente stratégie fixe dès lors des activités prioritaires pour le CAR/PAP, qui s'inscrivent dans le futur cadre stratégique régional pour la GIZC qui sera étroitement lié à la SMDD. Comme élément de la SMDD, la stratégie devra :

- Rapprocher le concept GIZC des décideurs pour en faire une pratique standard en Méditerranée ;
- Eviter les chevauchements, les redondances et les manques avec les autres initiatives GIZC dans la région ;

- Continuer à encourager l'adoption de nouvelle législation nationale pour la gestion durable du littoral et/ou l'amélioration de l'existant ;
- Contribuer à l'usage coordonné des programmes, ressources et instruments et à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du PAM concernant les zones côtières ;
- Soutenir les activités sub-régionales de gestion durable des zones côtières dans l'optique de développer des stratégies, programmes, plans d'action et projets sub-régionaux ;
- Effectuer un suivi de l'impact de la mise en œuvre des initiatives GIZC par les Parties Contractantes, en particulier en terme d'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

Plus particulièrement en ce qui concerne la contribution du CAR/PAP au développement de la GIZC en Méditerranée, le plan d'action vise à :

- Etablir des priorités d'activités GIZC et de zones géographiques et de thèmes pour les PAC ;
- Intégrer davantage les éléments thématiques des programmes et coordonner les activités liées aux projets PAC dans le cadre d'activités PAC complètes et sur mesure ;
- Renforcer la phase d'initiation des projets PAC, en particulier en ce qui concerne l'expertise sur les volets institutionnels et gouvernance ;
- Développer et mettre en œuvre dans le cadre des PAC des méthodologies et des instruments supplémentaires, y compris pour la gestion des paysages, l'économie et la planification urbaine des littoraux, l'aménagement de l'espace marin, la gestion des risques et la collaboration transfrontalière ;
- Assister les pays dans l'application des méthodologies, des outils et des bonnes pratiques GIZC et dans la préparation de leurs stratégies et plans de GIZC ;
- Contribuer au développement de l'expertise régionale en GIZC, y compris via le cours de formation GIZC en ligne MedOpen et le cours Educom@Med du diplôme de Master en GIZC ;
- Disséminer et capitaliser sur la connaissance, les méthodologies, les outils et les bonnes pratiques existantes, en particulier via le mécanisme de centre de documentation régional ("clearing house") ;
- Assurer une proche collaboration entre les centres d'activité régionaux du PAM, en particulier le CAR/ASP, le CAR/PB et le CAR/TDE ;
- Soutenir les projets PAC dans la préparation d'activités et de plans viables leur donnant suite ;
- Développer davantage les indicateurs de suivi et l'évaluation des projets PAC.

### **Les parties prenantes**

En continuité avec les programmes et activités dépendant du CAR/PAP, le plan d'action stratégique opérationnel pour la GIZC en Méditerranée tiendra compte de toutes les ressources des partenaires pertinents dans la région, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du système PAM. Ces parties prenantes sont :

- Les centres régionaux d'activité du PAM : CAR/ASP, CAR/PB, CAR/TDE ;
- Les gouvernements nationaux et locaux ;
- Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux (BM, UE, PNUD, OMM, COI).

## **2. POLITIQUE ET BASE OPERATIONNELLE POUR UN PLAN D'ACTION STRATEGIQUE OPERATIONNEL**

Afin de s'assurer d'une efficacité et un impact maximum, le plan d'action stratégique opérationnel sous la responsabilité du CAR/PAP prend en compte et s'appuie sur les résultats et les enseignements des politiques et recommandations du PAM et de l'UE au niveau des programmes et des projets dans la région. Son objectif final vise l'amélioration et la mise en œuvre d'un savoir-faire à la pointe en terme de méthodologie, d'outils et de pratiques GIZC dans la région. Ces éléments forment le cadre et l'information de référence sur lesquels le plan d'action stratégique opérationnel ancre et organise ses orientations stratégiques clés.

### **2.1 Politiques et recommandations regionales existantes**

Au niveau des politiques en place en région méditerranéenne, un ensemble de stratégies, d'articles d'orientation et de recommandations ont déjà été adoptés, tant au sein du MAP que dans le cadre de l'UE.

#### **(a) Au sein du PAM**

Au sein du PAM, un ensemble complet de documents de référence ont déjà tracé les contours des évolutions et des problématiques associées, élaboré une vision stratégique mettant l'accent sur l'importance des cadres institutionnels et des programmes appropriés, et proposé de nouvelles mesures légales obligatoires.

#### **La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable: questions prioritaires**

La Stratégie en cours de préparation et qui doit être adoptée lors de la prochaine Conférence des Parties à la fin de 2005, aborde sept questions essentielles. L'une d'entre elles est dédiée aux zones côtières et demande "de promouvoir le développement durable de la mer et du littoral et de stopper instamment la dégradation des zones côtières". Ceci concerne plus particulièrement la pollution marine et tellurique, la gestion durable des pêches et la protection des habitats.

D'autres questions, bien que non spécifiques aux zones côtières, comme le contrôle de l'urbanisation, la promotion d'une agriculture de qualité ou une meilleure gestion des ressources en eau, ont cependant toutes un impact notablement plus accentué dans ces régions. Afin de résoudre et d'anticiper de telles questions, plusieurs actions sont proposées y compris l'adoption d'un protocole GIZC, accompagné d'une stratégie et d'un ensemble d'indicateurs. C'est la base principale du PAM pour la stratégie GIZC présentement proposée.

#### **La proposition de Protocole GIZC: une mesure régionale obligatoire**

Le Protocole en cours de rédaction est un instrument régional visant à réduire les insuffisances dans les législations nationales en renforçant la coopération régionale. Il devra inclure des principes de la GIZC, des mesures institutionnelles, des propositions d'instruments et des mesures pour la coopération internationale. Il sera également soumis pour discussion à la Conférence des Parties à la fin de 2005.

#### **Le rapport 2004 du Plan Bleu sur l'environnement et le développement: la poursuite des pressions du développement**

Dans le but de soutenir l'élaboration des politiques et les prises de décisions à l'échelle régionale, le Plan Bleu a publié une mise à jour de son étude prospective des tendances majeures en termes de changements environnementaux et de développement humain et de

leurs impacts dans les zones côtières en Méditerranée. Mettant en évidence les domaines où les pressions du développement vont s'accroître, il recommande trois domaines où des améliorations sont nécessaires : (1) la connaissance de l'évolution des conditions socio-économiques et environnementales, (2) le renforcement de la législation et des réglementations en matière de développement touristique, d'aires protégées et d'aménagement du territoire, et (3) l'élaboration de plans de gestions et de projets adaptés à l'échelle locale. Les activités PAC contribuent de manière claire à cette dernière composante.

### **La recommandation GIZC de la Commission méditerranéenne du développement durable: pour des cadres institutionnels, législatifs et des programmes adaptés**

La CMDD a publié en 1997 une recommandation dédiée à la GIZC qui met en avant l'importance d'améliorer les mécanismes de coordination institutionnelle, d'introduire ou d'améliorer les outils législatifs ou réglementaires aux niveaux national et régional, d'améliorer l'accès à l'information et la participation du public (en particulier dans la décision), d'établir des mesures incitatives pour développer et adopter les approches GIZC, entre autres des projets pilotes (PAC), et de développer des partenariats public – privé.

### **Le Livre blanc du PNUE sur la GIZC: une vision stratégique pour la GIZC et les PAC**

Le Livre blanc propose une vision stratégique régionale pour la Méditerranée et fait des recommandations pour sa mise en œuvre aux échelles régionale, nationale et locale, soulignant l'importance de la coopération intra-régionale afin d'améliorer les pratiques :

- Le PAM Phase II est le cadre approprié pour la coopération régionale ;
- La GIZC doit devenir l'approche normale pour résoudre les problèmes dans les zones côtières, intégrant protection de l'environnement et développement ;
- La mise en œuvre coordonnée des projets PAC nationaux et locaux est nécessaire, en particulier entre le Plan Bleu et le CAR/PAP, avec apport lorsque nécessaire des autres centres thématiques ;
- Le Plan Bleu doit développer avec le CAR/PAP des indicateurs de développement durable pour les zones côtières.

### **(b) Dans le système de l'UE**

Trois initiatives de l'EU sont pertinentes pour la région méditerranéenne : le partenariat Euro-méditerranéen et son volet GIZC (SMAP), une stratégie GIZC déjà adoptée et la recommandation associée, et finalement une Stratégie pour les zones marines, encore en cours de discussion.

### **La stratégie GIZC**

La stratégie repose sur les résultats d'un ensemble de projets de démonstration ; elle a identifié des défis et des questions prioritaires devant être réglés à tous les niveaux de territoire. Elle propose 8 principes stratégiques. Elle vise à promouvoir des pratiques d'aménagement et de gestion des zones côtières reposant sur la collaboration, adoptant une gouvernance basée sur un partenariat avec la société civile. C'est une déclaration de principe de l'UE vis-à-vis de ses Etats Membres, soulignant le rôle de leadership et de guide de la Commission dans le soutien à la mise en place de la GIZC à tous les niveaux de gouvernement, et la nécessité d'une collaboration continue entre ses propres services. Elle vise également l'amélioration de la mise en œuvre d'un large ensemble de législations et politiques de l'UE dans les zones côtières. Elle s'inscrit dans une perspective affirmée de développement durable.

## **La recommandation GIZC de 2002**

La recommandation apporte son soutien à une approche stratégique en gestion du littoral, introduit 8 principes stratégiques, recommande aux Etats Membres de conduire ou de mettre à jour leur inventaire des acteurs et des institutions intervenant dans les régions côtières, comme base au développement de stratégies nationales de GIZC. Les Etats Membres doivent encourager, initier ou maintenir le dialogue et mettre en œuvre les conventions avec les pays voisins (y compris les non membres), et faire un rapport sur leur mise en œuvre de cette recommandation.

## **La stratégie marine**

La stratégie marine de l'EU vise à protéger les écosystèmes marins, à réduire progressivement la pollution marine, à assurer l'utilisation durable des services et produits marins, en appliquant de bons principes de gouvernance. La stratégie introduit les plans de gestion régionaux de l'espace marin qui doivent être mis en place d'ici 5 ans après adoption de la stratégie. Ces plans sont constitués d'une évaluation de la situation et des impacts humains, d'une série d'objectifs environnementaux cohérents, d'un programme pour atteindre ces objectifs, et d'un programme de suivi et d'évaluation.

## **2.2 La mise en œuvre actuelle de projets et activités GIZC**

Au niveau opérationnel, les projets et les activités de GIZC sont développés depuis les années 80 par le PAM dans le cadre de ses initiatives PAC et par l'EU depuis les années 90 dans le cadre de ses projets de démonstration et leur suite.

### **(a) Les outils opérationnels du PAM : les projets PAC**

Au sein du PAM, les projets PAC ont été lancés en 1989 et améliorés depuis, à mesure de leur mise en œuvre. Ils ont pour objectifs de :

- Mettre en œuvre les instruments légaux, y compris le Protocole GIZC à venir ;
- Développer des instruments et des procédures de mise en œuvre pertinents pour le développement durable des zones de projets ;
- Identifier et appliquer les méthodologies et outils associés ;
- Contribuer au développement des capacités aux échelles locales, nationales et régionales ;
- S'assurer de l'utilisation plus large des résultats.

Au fur et à mesure des enseignements cumulés par 15 ans de pratique (15 projets PAC à des niveaux variés de mise en œuvre : achevés en Albanie, Croatie, Egypte, Grèce, Israël, Liban, Malte, Syrie, Tunisie et Turquie ; en cours en Slovénie et en Algérie ; en préparation à Chypre, au Maroc et en Espagne), un ensemble de directives plus formalisées ont été élaborées pour la GIZC en Méditerranée afin d'améliorer le développement et la gestion des projets et des programmes aux niveaux national et local. Les directives plus récentes seront publiées par le CAR/PAP à la fin de 2005. Elles abordent les processus de planification et les méthodologies et instruments de mise en œuvre des programmes et projets, la gouvernance et les approches participatives, le suivi et l'évaluation, les synergies et la coopération, le financement et le co-financement, les partenariats public - privé - ONG, le partage du savoir et de l'information, l'élaboration de programmes et projets.

## **(b) Les initiatives de l'EU**

### **Les projets de démonstration GIZC**

Pendant les années 90, 35 projets de démonstration ont été lancés dans toute l'Europe pour tester de nouvelles méthodologies de GIZC ainsi qu'un ensemble d'études thématiques pour évaluer les besoins en Europe en termes de politiques et programmes. La recommandation GIZC de 2002 en a été le résultat final. Aujourd'hui l'UE suit l'application de cette recommandation au niveau des Etats Membres. Actuellement seulement quatre pays ont suivi ces recommandations et ont soit commencé leur bilan national (Espagne et le Royaume-Uni) soit travaillent sur leur stratégie nationale.

### **L'instrument GIZC SMAP**

L'EU a lancé en février 2005 un nouvel appel à proposition pour développer des projets GIZC entre membres du partenariat Euro-méditerranéen. Les projets sont en cours de sélection.

Toutes les enseignements et initiatives récents constituent la base de connaissance, de savoir-faire pratique et de cadre de référence pour les programmes sur lesquels ancrer et organiser le présent plan d'action stratégique opérationnel.



### 3. CADRE ET CONTENU D'UNE STRATÉGIE GIZC

#### 3.1 Vision

Depuis des temps immémoriaux, habitants et visiteurs ont accordé une grande valeur et vénéré les rivages de la Méditerranée pour leurs eaux claires, leurs ciels sans nuages et la diversité des ressources et des patrimoines naturels et culturels. La région Méditerranée est unique pour cela et devrait demeurer ainsi pour les décennies à venir : des enfants qui jouent librement sur les plages et nageant en toute sécurité sans pollution, des bateaux de pêcheurs débarquant des cageots pleins de poissons frais et de fruits de mer, des villes côtières contrôlant et équilibrant leur expansion urbaine en préservant l'agriculture et les paysages et organisant un développement complémentaire de la côte et de l'arrière-pays, des gouvernements coordonnant leurs politiques sectorielles pour limiter les conflits d'usage dans les zones marines.

#### 3.2 Portée

Le plan d'action stratégique opérationnel couvre les dimensions suivantes :

- *Centre d'intérêt*: gestion durable des zones côtières ;
- *Zone géographique et niveaux de territoires*: toute la zone méditerranéenne aux niveaux sous-régional, national et local ;
- *Initiatives prioritaires*: un nombre limité d'orientations stratégiques et d'objectifs opérationnels et actions associés ;
- *Partenariats clés*: implication proactive des autorités locales et du secteur privé.

#### 3.3 Problématiques prioritaires pour une stratégie opérationnelle GIZC

Les problématiques ci-dessous sont représentatives de celles abordées dans les programmes et projets du CAR/PAP. Elles couvrent la majorité de celles mises en évidence de manière systématique dans la plupart des politiques, stratégies, recommandations et enseignements survolés dans la section I du présent document. Une distinction claire est opérée entre problématiques sectorielles et transversales.

##### **Problématiques clés proposées intéressant les zones côtières :**

- *Développement urbain*: lier la GIZC à l'aménagement du territoire et aux processus de gestion urbaine, entre autres pour aider le contrôle du développement dans la bande côtière ;
- *Aménagement de l'espace marin*: prendre en compte simultanément les parties terrestres et marines des côtes ;
- *Tourisme*: élargir l'utilisation de l'évaluation de la capacité de charge pour le tourisme ;
- *Gestion des ressources naturelles*: soutenir l'utilisation rationnelle de l'eau ;
- *Gestion des paysages*: prévenir la dégradation des patrimoines naturels et culturels et des paysages ;
- *Pollution et déchets*: contrôler par la gestion intégrée des installations d'élimination ;
- *Transport*: éviter la congestion en assurant une intégration et une localisation appropriées des différents systèmes de transport ;
- *Risques*: réduire la vulnérabilité aux risques naturels, en particulier l'érosion des plages, par la gestion des plages.

### **Problématiques transversales proposées :**

- *Coordination institutionnelle*
  - Soutenir davantage la coordination des centres d'activité au sein de MAP ;
  - A l'aide de PAC sur mesure, renforcer la capacité institutionnelle à développer, mettre en œuvre, faire le suivi et évaluer les programmes et les projets GIZC, en visant en particulier l'intégration verticale et intersectorielle dans la planification et la prise de décision (par exemple en soutenant des entités et des mécanismes de coordination nationaux).
- *Législation et réglementations* : préparer les autorités légales nationales à l'adoption et à la mise en œuvre du Protocole GIZC.
- *Durabilité dans la mise en œuvre des projets* : s'assurer de l'engagement à long terme des gouvernements de niveaux national et local à mettre en œuvre les projets et programmes GIZC au-delà de la dynamique de projet pilote.
- *Accès à l'information* : assurer le partage des informations sur le savoir-faire et les expériences régionales pour régler les problématiques de portée régionale ; traduction de l'information scientifique pour la rendre compréhensible et utilisable par les décideurs.
- *Partenariats* : explorer des synergies de partenariats publics - privé au niveau local pour la mise en œuvre durable des plans de GIZC.
- *Financement durable* : établir des accords de co-financement entre les financeurs et bailleurs (PAM, UE, bilatérales et multilatérales).
- *Suivi et évaluation des processus et résultats GIZC* : renforcer la capacité à auditer et évaluer les impacts de la mise en œuvre des projets PAC.
- *Développement de la capacité nationale et locale et formation* : aborder les outils et les instruments GIZC dans des ateliers, des cours sur Internet (MedOpen et Educom@Med) et l'échange d'information en ligne (Clearing House).

### **3.4 Défis et opportunités dans les régions côtières de la Méditerranée**

#### **(a) Défis**

Un défi majeur réside dans le déséquilibre de développement entre les pays en développement et en transition d'une part et les pays de l'EU d'une autre. Malgré un soutien et des transferts significatifs de ressources et de savoir entre les Parties Contractantes, maintenir un phasage équilibré entre atteindre un niveau de développement économique, assurer la transformation de la société et traiter l'augmentation constante des contraintes environnementales dépasse souvent les capacités existantes institutionnelles, techniques et financières.

- *Défi environnemental* : les objectifs et les contraintes légales de l'EU de plus en plus draconiens et nombreux (par exemple la Directive Cadre Eau) deviennent de plus en plus difficiles à adopter et à mettre en œuvre : en effet, déjà dans les conditions actuelles de réglementations et des standards en matière de gestion, mettre à disposition des personnels formés et assurer des ressources financières à long terme est une difficulté majeure, en particulier pour les pays non membres de l'EU qui ne bénéficient pas de soutien financier conséquents.
- *Défi socio-économique* : les bénéfices inégaux tirés de la coopération régionale suivant qu'il s'agit de pays EU ou de pays méditerranéens non membres (en particulier en matière de modernisation de l'agriculture, d'amélioration des infrastructures de transport et environnementales) contribuent au déséquilibre entre les rivages de la Méditerranée dans les domaines de la pauvreté, du chômage, de la compétitivité et de l'innovation.

- *Défi institutionnel* : les institutions opèrent selon des lignes sectorielles de programmes et de financement très fortes ; alors que la grande majorité de leurs tâches sont accomplies avec succès, dans certains domaines stratégiques leurs juridictions peuvent se chevaucher et/ou leur politiques recommander des priorités antagonistes ; dès lors il faut davantage d'élaboration et de mise en œuvre intersectorielles volontaires de politiques pour mieux anticiper et réduire ces limites institutionnelles.

Dans les zones côtières ces défis sont accentués en raison de la pression plus élevée du développement liée à la concentration des activités humaines dans l'étroite bande côtière. Des solutions et des objectifs de transition adaptés sont d'autant plus nécessaires afin de s'assurer que les conditions environnementales et socio-économiques dans les zones côtières ne vont pas se dégrader davantage.

### **(b) Opportunités**

Toutefois, des résultats positifs nombreux sont déjà visibles et portent un impact mesurable sur la qualité de vie tout autour des régions côtières méditerranéennes :

- La sensibilité à l'environnement et aux risques croît parmi les citoyens et les décideurs ;
- Des politiques et des actions plus environnementalistes sont adoptées au niveau national ;
- La planification intégrée urbaine prenant en compte des schémas de revitalisation pour les anciens centres urbains et la transformation des zones industrialo-portuaires non utilisées devient opérationnelle ;
- L'importance de projets de développement rural intégré pour maintenir l'agriculture dans les zones côtières est reconnue et des mesures légales de protection sont introduites.

### **(c) Quelques ouvertures pour un développement équilibré d'après le Plan Bleu**

- La région méditerranéenne comme zone test pour des approches de co-développement ;
- Le découplage des pressions sur l'environnement et le développement économique ;
- La revitalisation de l'arrière-pays et la baisse de la pression dans les zones côtières ;
- Le renforcement des politiques littorales, entre autres en développant un Protocole GIZC ;
- La régulation du tourisme, en prenant en compte la capacité de charge, en développant des instruments économiques (taxes) et des initiatives de développement durables telles les agendas locaux 21.

## **3.5 Principes**

Un ensemble de principes offre un cadre et un chemin pour le développement et la mise en œuvre des programmes et projets GIZC du CAR/PAP. Ils devraient véhiculer et incorporer la notion dominante de principe de précaution. Ces principes sont les suivants :

- Des approches de gestion et planification intégrée littorale participatives sont développées comme meilleure façon de concilier les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux dans les régions côtières ;
- Les ressources naturelles côtières sont gérées de manière durable pour assurer l'équité inter-générationnelle dans l'accès et l'usage des ressources ;
- Les patrimoines naturels et culturels marins et côtiers sont des atouts publics sur le long terme sur lesquels on ne peut transiger par des décisions et des développements à court terme ;

- L'évaluation des risques fait passer le message de l'importance de la gestion proactive ;
- La compréhension et l'appréciation par le public de la valeur du littoral sont encouragées et facilitées dans la durée.

### **3.6 Objectifs stratégiques**

Lors de la réunion qui s'est tenue à Split du 17 au 19 mars 2005, en ensemble d'objectifs stratégiques ont été définis et regroupés en quatre orientations majeures de programmes :

#### **Catalyser**

- Promouvoir CAR/PAP comme centre leader pour catalyser les activités de soutien à la mise en œuvre d'un processus de développement durable du littoral par les Parties Contractantes ;
- Promouvoir un recentrage des activités de gestion du littoral ainsi qu'une augmentation significative de leur niveau de mise en œuvre ;
- Assurer des complémentarités et synergies entre les initiatives de GIZC en Méditerranée ;
- Aider à l'obtention de financement durable pour la GIZC.

#### **Développer**

- Encourager les Parties Contractantes à définir leurs activités prioritaires dans les zones côtières sur la base d'une analyse des risques ;
- Promouvoir l'application de la GIZC à l'échelle d'éco-région ;
- Continuer à identifier et traiter les priorités thématiques de GIZC émergentes ;
- Continuer à développer les méthodologies et meilleures pratiques pour la Méditerranée.

#### **Communiquer**

- Soutenir et faciliter les mécanismes et les canaux de communication entre et parmi les Parties Contractantes ;
- Pour capitaliser sur les connaissances existantes, soutenir les Parties Contractantes dans le développement de leur base de connaissances et leur accès à l'information.

#### **Mettre en œuvre**

- Développer les capacités à mettre en œuvre les lois existantes et le futur Protocole GIZC ;
- Travailler au niveau local, par exemple en faisant le meilleur usage des projets PAC et en les améliorant.

## 4. PLAN DE TRAVAIL

Cette section donne le détail d'un ensemble d'objectifs opérationnels rattachés à chaque objectif stratégique. Pour chaque objectif opérationnel les éléments suivants sont identifiés: actions, timing, suivi, comptes-rendus, coûts et partenaires. Une distinction sera faite entre les objectifs incidents (un biennium) et les objectifs continus (plus d'un biennium).

| ORIENTATION STRATÉGIQUE     | CATALYSER  |   |   |  |
|-----------------------------|--|---|---|--|
| Objectif stratégique        | Promouvoir CAR/PAP comme centre leader pour catalyser les activités  | Promouvoir un recentrage des activités de gestion du littoral   | Assurer la complémentarité et la synergie des initiatives   | Assurer un financement durable   |
| Objectif(s) opérationnel(s) | 1. Renforcer l'assistance ciblée aux pays<br>2. Accroître l'impact du CAR/PAP sur le développement et la mise en oeuvre de méthodologies GIZC au niveau national   | 1. Equilibrer l'échelle et les objectifs des projets PAP avec la capacité de mise en oeuvre des institutions nationales et locales impliquées<br>2. Recentrer les sujets prioritaires des projets PAC<br>3. Recentrer les sujets de collaboration entre les centres CAR                                     | 1. Soutenir une programmation conjointe UE-PAP (SMAP)<br>2. Suivi par les PC de la mise en oeuvre des recommandations de la CMDD et des éléments GIZC de la SMDD<br>3. Développer des stratégies, programmes, plans d'action sous-régionaux, nationaux et locaux  | 1. Promouvoir la participation des financements privés en soutien des projets GIZC du PAP<br>2. Etablir des partenariats avec les financements privés au stade de la mise en oeuvre  |
| Action(s)                   | 1.1 Assister les pays dans leur mise en oeuvre de la stratégie régionale<br>1.2 Assister les pays dans leur préparation de stratégies et programmes régionaux et nationaux de GIZC<br>2.1 Développer des outils et instruments de GIZC en relation avec l'aménagement des espaces marins, les systèmes d'information littoraux, la gestion du paysage, l'EIE et l'ESE, la valuation économique, évaluation de la capacité de charge en tourisme, et GIBV | 1.1 Evaluer la capacité et la volonté des PC pour mettre en oeuvre les résolutions existantes des PAC<br>2.1 Faire une enquête parmi les PC sur leurs priorités pour la prochaine génération de PAC<br>3.1 Rencontrer les CAR et s'accorder sur les sujets prioritaires pour la prochaine génération de PAC | 1.1 Etablir une unité de programmation conjointe UE-PAP<br>2.1 PFN rapportent sur la mise en oeuvre par les autorités des recommandations de la CMDD et les éléments GIZC de la SMDD<br>3.1 CAR/PAP soutient les autorités nationales et locales dans la préparation / la mise en oeuvre de stratégies et programmes GIZC se soutenant mutuellement | 1.1 Identifier des zones pour des activités GIZC et PAC ouvertes aux co-financements privés<br>1.2 Contacter des partenaires financiers privés potentiels<br>2.1 Rédiger des accords de partenariat pour soutenir la mise en oeuvre post PAC |

|                         |  |   |   |  |
|-------------------------|--|---|---|--|
| Cibles(s)               | 1.1 Les pays demandent des indications pour la mise en oeuvre de la stratégie régionale<br>2.1 Au moins 2 à 3 nouveaux thèmes pour tester des outils et des instruments sont sélectionnés<br>3.1 Une offre conjointe de formation est préparée | 1.1 Rapport d'évaluation sur la capacité de mise en oeuvre<br>2.1 Rapport d'enquête<br>3.1 Rapport de réunion             | 1.1 Un accord de programmation conjointe<br>2.1 Quelques recommandations de la CMDD et de la SMDD sont avalisées par les autorités nationales concernées<br>3.1 Au moins 3 autorités de projets PAC précédents préparent ou mettent en oeuvre des stratégies nationales de GIZC | 1.1 Rapport de faisabilité<br>1.2 Rapport de synthèse<br>2.1 Un accord de partenariat avec une source majeure de financement privé |
| Suivi/<br>indicateur(s) | 1.1 Demande officielle par les PFN aux PC<br>2.1 2 à 3 outils et instruments sélectionnés<br>3.1 Offre de formation disponible   | 1.1 Rapport d'évaluation disponible<br>2.1 Rapport d'enquête disponible<br>3.1 Rapport de réunion disponible              | 1.1 Accord signé<br>2.1 Politiques et stratégies nationales de développement et d'environnement incluent les recommandations de la CMDD et de la SMDD<br>3.1 Au moins 2 à 3 autorités nationales ont préparé ou mis en oeuvre une stratégie nationale de GIZC                   | 1.1 Rapport de faisabilité publié<br>1.2 Rapport de synthèse disponible<br>2.1 Accord signé  |
| Compte-rendu            | 1.1 et 2.1 Communication aux PFN<br>3.1 Rapport annuel d'activités   | 1.1, 2.1, et 3.1 Rapport annuel d'activités   | 1.1, 2.1 et 3.1 Rapport annuel d'activités  | 1.1, 1.2, et 2.1 Rapport annuel d'activités  |
| Coûts                   |  |   |   |  |
| Partenaires             | 1.1 PFN<br>2.1 PFN, experts et partenaires PAC<br>3.1 CAR  | 1.1 Experts<br>2.1 PFN<br>3.1 CAR   | 1.1 UE DG Environnement, Europ Aid<br>2.1 et 3.1 PFN et autorités nationales pertinentes  | 1.1 Experts<br>2.1 Experts<br>3.1 Partenaire(s) privé(s)   |
| Hypothèses              | CAR/PAP est avalisé comme centre principal pour catalyser les activités GIZC au niveau national  | Les PC s'accordent sur les domaines de priorité pour la prochaine génération de PAC et apportent les ressources adéquates | Les CP ont identifié et s'accordent sur les domaines nécessitant complémentarité et synergies<br>Des ressources propres sont allouées   | Des partenaires privés potentiels sont identifiés et contactés   |
| Risques                 | Manque de soutien politique  | Trop de priorités<br>Pas assez de ressources allouées   | Les CP ne s'accordent pas sur les domaines prioritaires de collaboration et/ou n'allouent pas de ressources suffisantes   | Aucun partenaire privé ne s'associe  |

| ORIENTATION STRATÉGIQUE     | DEVELOPPER  |  |  |  |
|-----------------------------|---|--|--|--|
| Objectif stratégique        | Encourager les Parties Contractantes à définir leurs activités prioritaires dans les zones côtières sur la base d'une analyse des risques <sup>1</sup>  | Promouvoir l'application de la GIZC à l'échelle d'éco-région <sup>1</sup>  | Continuer à identifier et traiter les priorités thématiques de la GIZC   | Continuer à développer les méthodologies et meilleures pratiques pour la Méditerranée  |
| Objectif(s) opérationnel(s) | 1. Indications pour l'analyse des risques (naturels et industriels) dans les zones côtières sont préparées<br>2. PC utilisent l'analyse des risques pour les priorités en planification et gestion littorales     | 1. Analyser la signification et la valeur ajoutée d'une approche éco-régionale en GIZC   | 1. Analyser les priorités thématiques GIZC existantes et explorer des domaines potentiels d'expansion pour la décennie à venir | 1. Développer et tester via les PAC la valeur ajoutée d'un ensemble de nouvelles méthodologies et meilleures pratiques de GIZC<br>2. Formaliser de nouveaux instruments et outils méthodologiques  |
| Action(s)                   | 1.1 Un groupe d'experts rédige des indications pour une analyse complète des risques en zone côtière<br>2.1 Des plans de prévention des risques pour le développement urbain sont élaborés pour des sites pilotes | 1.1. Proposition pour une étude de faisabilité sur un programme de travail sur les éco-regions<br>1.2 Sélection d'éco-regions(s) test et identification de problématiques GIZC à traiter | 1.1 Proposition d'une étude de prospective sur les domaines thématiques et innovants potentiels en GIZC                        | 1.1 Les autorités dans les nouveaux projets PAC développent et testent de nouvelles méthodologies, entre autres sur la gestion des paysages côtiers, l'aménagement de l'espace marin, ESE, valuation économique,<br>2.1 Un groupe d'experts formalise les nouvelles méthodologies GIZC |
| Cibles(s)                   | 1.1 Un guide concis étape par étape est publié<br>2.1 (a) 2 à 3 sites sélectionnés et (b) 2 à 3 plans élaborés  | 1.1 Etude de faisabilité disponible<br>1.2 Une éco-région sélectionnée et des problématiques clés identifiées  | 1.1 Etude prospective disponible   | 1.1 Un ensemble de nouvelles méthodologies testées<br>2.1 Un ensemble de nouvelles méthodologies formalisées   |
| Suivi/ indicateur(s)        | 1.1 Guide disponible et distribué<br>2.1 Plans publiés  | 1.1 et 1.2 Etude de faisabilité remise pour la prochaine réunion des PFN   | 1.1 Etude prospective soumise à la prochaine réunion des PFN   | 1.1 Les experts GIZC rapportent aux PFN<br>2.1 Un ensemble de nouveaux outils et instruments est disponible  |
| Compte-rendu                | 1.1 et 2.1 Rapport annuel   | 1.1 et 1.2 Rapport annuel  | 1.1 Rapport annuel d'activités   | 1.1 et 2.1 Rapport annuel  |

|             | d'activités  | d'activités        |  | d'activités   |
|-------------|--|--------------------|--|---|
| Coûts       |  |                    |  |   |
| Partenaires | 1.1 Experts en analyse des risques<br>2.1 CP, industries, autorités locales, CMDD, Stop Disasters International Institute (Italie) | 1.1 et 1.2 Experts | 1.1 Experts, CAR/PB  | 1.1 Experts GIZC et partenaires<br>2.1 Experts GIZC   |
| Hypothèses  |  |                    | L'identification de nouveaux domaines thématiques et innovants permet au CAR/PAP de rester à la pointe des méthodologies et pratiques GIZC | Un niveau suffisant d'activités PAC est atteint offrant une source exhaustive et représentative de matière à réflexion pour formaliser de nouvelles méthodologies et meilleures pratiques |
| Risques     |  |                    | Des thèmes ayant fait leur preuve sont négligés dans les nouveaux programmes   | Les sources de matière à réflexion sont trop limitées pour permettre de formaliser  |

<sup>1</sup> Cet objectif stratégique pourrait devenir un objectif opérationnel du quatrième objectif stratégique de ce groupe



| ORIENTATION STRATÉGIQUE     | COMMUNIQUER  |   |
|-----------------------------|--|---|
| Objectif stratégique        | Soutenir et faciliter les mécanismes et les chenaux de communication entre et parmi les Parties Contractantes  | Pour capitaliser sur les connaissances existantes, soutenir les Parties Contractantes dans le développement de leur base de connaissances et leur accès à l'information   |
| Objectif(s) opérationnel(s) | 1. Renforcer et offrir davantage de services sur la plateforme "Clearing House" du CAR/PAP   | 1. Accroître la sensibilisation des décideurs clés au processus des PAC pour permettre une amélioration et priorisation de la GZIC<br>2. Communiquer sur la valeur ajoutée du CAR/PAP en matière de développement de méthodologies  |
| Action(s)                   | 1.1 Continuer les cours traditionnels et sur le web (MedOpen)<br>1.2 Faciliter l'échange d'information sur la GZIC par la "clearing house", en maintenant le site web, en publiant et disséminant les guides, les communications thématiques, les résultats des programmes et autres | 1.1 Tables rondes sous-régionales pour évaluer l'impact et la mise en œuvre des PAC<br>1.2 Analyser au niveau national les enseignements de la mise en œuvre des programmes et projets GZIC<br>2.1 Communication sur la nouvelle expertise à valeur ajoutée du CAR/PAP en méthodologie GZIC |
| Cibles(s)                   | 1.1 Au moins 5 nouveau membres au MedOpen<br>1.2 Augmentation de 50% de la dissémination des documents de références existants   | 1.1 Au moins 3 tables rondes sous-régionales organisées<br>2.1 Communication avalisée par les PFN   |
| Suivi/ indicateur(s)        | 1.1 Nombre de nouveaux utilisateurs de MedOpen<br>1.2 Nombre de références demandées   | 1.1 Adoption dans les programmes nationaux de quelques recommandations des projets PAC nationaux<br>2.1 Communication adoptée et publiée  |
| Compte-rendu                | 1.1 et 1.2 Rapport annuel d'activité   | 1.1 Mission d'évaluation<br>2.1 Communication à la prochaine réunion des PFN  |
| Coûts                       |  |   |
| Partenaires                 | PFN, experts PAC, experts sur les systèmes d'information   | 1.1 Agences nationales/ministres, experts PAC<br>2.1 PFN, experts PAC   |
| Hypothèses                  | La demande pour la formation en ligne augmente<br>La plate-forme "Clearing House" est à la pointe de l'innovation en développement des capacités en GZIC   | Une information et des indicateurs appropriés sont disponibles pour l'évaluation comparative de la mise en œuvre des PAC<br>Les décideurs ont accès à une information sur des directives et des outils pratiques  |
| Risques                     | La demande pour la formation en ligne reste à un seuil sub-optimal<br>D'autres organisations internationales développent une offre similaire dans la région  | L'information n'est pas facilement accessible et mis en œuvre par les décideurs   |

| ORIENTATION STRATÉGIQUE     | METTRE EN OEUVRE  |   |
|-----------------------------|---|---|
| Objectif stratégique        | Développer les capacités à mettre en œuvre les lois existantes et le futur Protocole GIZC   | Travailler au niveau local, par exemple en faisant le meilleur usage des projets PAC et en les améliorant   |
| Objectif(s) opérationnel(s) | 1. Former les autorités et les experts nationaux en législation et réglementation à la mise en oeuvre pratique des lois en relation avec les zones côtières ainsi que le futur Protocole GIZC | 1. Faire un suivi au niveau national de l'impact de la mise en oeuvre des initiatives GIZC au niveau local parmi les PC, en particulier en terme d'équilibre entre développement et protection de l'environnement |
| Action(s)                   | 1.1 Organiser une série de séminaires en relation avec l'application des lois et du Protocole GIZC  | 1.1 Définir en ensemble d'indicateurs de mise en oeuvre au niveau des programmes et des projets   |
| Cibles(s)                   | 1.1 Séries de séminaires nationaux et un régional   | 1.1 Un ensemble d'indicateurs de mise en oeuvre   |
| Suivi/ indicateur(s)        | 1.1 Ateliers réalisés   | 1.1 Ensemble d'indicateurs publiés  |
| Compte-rendu                | 1.1 Rapport annuel d'activités  | 1.1 Rapport annuel d'activités  |
| Coûts                       |   |   |
| Partenaires                 | 1.1 Autorités et experts nationaux en législation et réglementation sont dans les problématiques littorales   | 1.1 Experts   |
| Hypothèses                  | Le Protocole GIZC est adopté fin 2005   | Les indicateurs d'impact de la mise en oeuvre peuvent être facilement et rapidement définis   |
| Risques                     | Le Protocole GIZC n'est pas adopté fin 2005   | Aucun accord sur le groupe d'indicateurs appropriés, en particulier leur nombre   |